

14e journée nationale de Normalisation : L'IANOR se lance dans la certification des systèmes de management et des services



De par ses enjeux et ses objectifs dans toute stratégie économique, la normalisation constitue une

préoccupation primordiale et constantes pour les décideurs d'autant plus qu'il s'agit de conformité avec des normes internationales désormais imposables à l'export et nécessaires au contrôle de la performance et de la qualité tant du produit que de l'entreprise. Le défi consiste, par conséquent à atteindre les standards requis qui permettent de prétendre à un produit de qualité apte à répondre aux exigences de la compétitivité et de la sécurité pour la santé du consommateur. La célébration, hier, de la 14e journée nationale de normalisation à l'hôtel El-Aurassi a été l'occasion de souligner l'intérêt l'importance de l'évaluation de la conformité dans la protection de l'économie nationale, thème retenu pour marquer les efforts consentis par l'Algérie dans le domaine de la normalisation ce qui lui valu de figurer cette année au top 50 des pays membres de l'ISO (elle était classée 102e en 2008) et dévoiler la stratégie du gouvernement en la matière pour la période 2010-2014. Le représentant du ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements dira dans ce sens que l'institution du prix de la qualité en 2003 a contribué à créer l'espace de compétitivité pour les entreprises nationales en vue d'atteindre les niveaux de la réussite et de la performance par la maîtrise du système de management de la qualité ainsi que l'amélioration de la qualité des produits. M. Mohammed Ould Mohammedi, directeur général du développement industriel au MIPI ajoutera que la « démarche des entreprises nationales notamment industrielles pour l'amélioration des méthodes de gestion constitue l'une des exigences principales du système de management et de la qualité » mais aussi, un défi qui interpelle autant l'entreprise de production que l'administration. C'est même une dimension essentielle consacrée dans la stratégie industrielle mise en œuvre par la tutelle notera M. Ould Mohammedi qui soulignera l'action du gouvernement consistant en l'accompagnement des entreprises économiques en vue de leur certification aux normes ISO. Un vaste programme de mise à niveau est prévu dans ce sens dès 2010 avait déclaré le Premier ministre à l'occasion de la récente tripartite. M. Ould Mohammed ajoutera que le management de la qualité et l'adoption des normes sont deux garants de la performance, la pérennité de l'entreprise et la compétitivité du produit. Aussi, les organismes nationaux d'évaluation et de conformité sont appelés à jouer leur rôle dans ce domaine par le développement de leur système qualité, leur accréditation et leur capacités de contrôle d'analyse et d'essai soulignera M. Ould Mohammedi. Pour sa part, le directeur général de l'IANOR a mis en avant les la promulgation de l'instruction du Premier ministre relatives aux mesures d'assainissement et de régulation de l'activité de commerce extérieur pour dire la nécessité de respect des normes et d'aller de l'avant dans la production de référentiels devant concourir à la protection de l'économie nationale au regard du volume des produits contrefaits introduits en Algérie chaque jour. M. Aïssaoui Mohamed Chaieb dira, en conséquence que les activités de contrôle et autres tests, mesures, évaluations et analyses relevant de l'évaluation de la conformité deviennent incontournables pour « instaurer la confiance et s'assurer des caractéristiques des produits mis sur le marché ». L'IANOR qui entame une nouvelle stratégie 2009-2014 destinée à mieux appréhender les besoins normatifs des opérateurs socioéconomiques et accompagner l'effort économique. L'intervenant a également indiqué que l'institut a produit cette année 619 normes et 10 réglements techniques de grande importance pour le développement du pays. Par ailleurs, l'institut a certifié durant la même période 36 nouveaux produits soit au total 52 produits certifiés à ce jour. Aussi, l'IANOR a acquis 3 434 normes issues d'organismes internationaux et signé une convention avec AFNOR France pour acquisition de normes et expertises. Quatre autres projets de convention (Russie, Emirats arabes unis, Soudan, Qatar) ont été également lancés. L'IANOR qui prévoit de se redéployer dans le cadre du programme PME II devra lancer de nouveaux produits dont la certification des systèmes de management et des services.

D. Akila